



Combien de temps apres peut-on vous reclamer une dette

Par **rossi**, le **25/08/2009** à **09:59**

Bonjour,

j'ai etait contacté par la societe INTRUM JUSTITIA mandatait par la socite cofidis en janvier 2009.

Celle-ci me reclame la somme de 3873 euros or cela faisait plus de 4 ans que je n'avait eu aucune relance.

Je leur ai proposer 30 euros par mois car je n'ai pas d'emploi a duree indeterminee et que je vis chez mamere qui ne travaille pas.

Ont ils le droit de me reclamer ce dut tant d'annee apres?

merci de votre reponse